

■ **Fondation Le Solstice**, à Ollon (FOSC du 01.11.2000, p. 7441). Statuts modifiés le 17 novembre 2002 (décision du Département des institutions et des relations extérieures). Nouveau but : soutien à l'enfance malheureuse en Suisse et dans le monde, notamment au travers d'actions ponctuelles destinées à venir en aide à des enfants ou à réunir des fonds destinés à des institutions d'intérêts publics reconnues; attribution de bourses d'études à des apprentis ou à des étudiants dans le besoin. Drotkowski Przemko n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux : Rochat Philippe, de Mont-la-Ville, à Ollon, vice-président, de Meyer Catherine, d'Oeschgen, à Ollon, secrétaire, et Cissé Sofiane, de France, à Paris (France).

Journal no 11229 du 21.11.2002

(00748402 / CH-550.0.128.721-2)